

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Catégorie <b>Camion</b> (Châssis)	Marque <b>INTERNATIONAL</b>	Désignation du type / Signe de reconnaiss. (*) <b>S 174 - 172" / Moteur BD 282</b>	Eclairage-type No <b>2004 / B</b>
---	--------------------------------	---	--------------------------------------

Moyens de reconnaissance du type "S 174" devant No. châssis - "BD 282" derrière No. moteur - "Serie 170" latér. vers  
 No de châssis frappé A gauche, latéralement sur longeron, à l'avant derrière pare-chocs /pare-brise  
 No de moteur frappé A droite, à l'avant, s/partie inférieure derrière pompe à eau  
 Constructeur du châssis ) INTERNATIONAL HARVESTER EXPORT COMPANY, CHICAGO (USA)  
 Constructeur du moteur

<b>MOTEUR INTERNATIONAL</b> Marque et type Black Diamond 282 Genre En ligne OHV Carburant Essence Nombre cyl. 6 Temps 4 Allègre 96,836 mm. Course 104,77 mm. CV-impôt 23,579 Cylindrée totale 4'629 cm <sup>3</sup> CV. frein 137 (SAE) Refroidissement Eau Empl. du moteur A l'avant	<b>CHASSIS</b> Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roues arrières 1. Frein A pied: Hydraulique, à expansion, avec servo à dépression, sur toutes les roues. 2. Frein A main: Mécanique, à serrage extérieur, sur arbre de cardan (sortie boîte c.v.) s/roues arrières 3. Frein - Frein de remorque - Direction Normale - A gauche - A vis et double démultiplication Crochet de remorque Selon demande **) Nombre de vit. avant 4 (Pont arr. av. double démult.) Vit. en 1 <sup>re</sup> vit. 16 en prise dir. 75 km/h.	<b>CARROSSERIE</b> Constructeur INTERNATIONAL HARVESTER Co. CHICAGO Genre / Forme Cabine fermée (exc. normale) Nombre de portes cabine 2 Nombre de places ass. Total 2 Avant - Milieu - Arrière - Nombre de places debout - Pour motos Siège arrière - Sidécar -
--	---	--

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . . . <u>avec cabine</u> . . . . .	1'790 kg.	1'450 kg.	3'240 kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RC) . . . . .	kg.	kg.	5'760 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	kg.	kg.	9'400 <del>9'600</del> kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	kg.	kg.	TM/11.57 - kg.
Charge utile . . . . .	kg.	kg.	(2) - kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque) . . . . . (36'000 lb)			16'330 kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	8.25 - 20 12 Ply		XXXXXXXXXX doubles
Capacité de charge (par pneu 2'200 kg.) . . . . . par essieu	4'400 kg.	8'800 kg.	

**EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR**

12 V ( 2 x 6 V )

(1)

- (1) Sys. antibrouillards Ampoules à double filament
- (1) Feux rouges 1 / combiné, à gauche
- (1) Eclairage du N° de contr. 1 / combiné, à gauche

- (1) Emplacement

Essui-glace 2 / électriques

Phares: Marque TILRAY Guide  
 Feux de position 2 / à côté des phares  
 Feux stop 1 / combiné à gauche

Indicateurs de direction: Syst.  
 1 / électriques

Rétroviseur: 1 / à gauche, à l'ext. du vhc.

**DIMENSIONS**

1'678	mm.	avant
1'760	mm.	Volée { arrière
2'260	mm.	Longueur hors-tout
4'369	mm.	Empattement (*)
6'721	mm.	Longueur hors-tout
2'270	mm.	Chassis
260	mm.	Hauteur (non chargé)
1'422	mm.	Cabine
-	mm.	Garde au sol
-	mm.	Porte à faux, arrière
-	mm.	Chassis
-	mm.	Crochet de remorque (haut. dep. sol)
-	mm.	Crochet de remorque (porte à faux)
16,50	mm.	Diamètre de braguage ext. gauche
16,70	mm.	Diamètre de braguage ext. droite

**Dim. Intérieures**

mm.	Longueur du pont de charge
mm.	Largeur du pont de charge
mm.	Hauteur intérieure
mm.	Hauteur du pont de charge
mm.	Hauteur du pont dep. le sol
mm.	Ridelles (hauteur)

**OBSERVATIONS (\*)** Se lire également avec les expatiements suivants:  
 Les cotes suivantes varient: Long. tot. du chassis, porte à faux arr.  
 et diamètre ext. de braguage.  
 (\*\*\*) Pont arr. av. double démultiplication av. commande électrique et  
 combinée av. frein à main agissant s/arrière de cardan à la sortie d  
 la boîte c.v. Ne doit être manipulée, ni dans les côtes, ni dans  
 les descentes. Inscription en conséquence doit figurer sur tableau  
 de bord devant le conducteur.

Mesure du bruit: A 7 m latéralement - Ne doit en aucun cas dépasser  
 85 phons (Circ. D.F.J.P 15.4.1953)

**MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (cel. re)**

1) Equipement: Modifié ou complété par l'importateur et doit être  
 contrôlé lors de l'exportation.

a/ Dispositifs de phares av. ampoules bilux et feux de position  
 encastrés dans le réflecteur montés par l'importateur, les feux  
 de position d'origine se trouvant trop éloignés du profil ext.  
 du vhc. (580 cm)  
 b/ Feu rouge doit être déplacé vers l'extérieur, ne doit se trouver  
 à plus de 400 cm du profil extérieur du vhc.

c/ Tuyau d'échappement prolongé par l'importateur jusque derrière  
 le pont arrière, orifice dirigé horizontalement vers l'arrière.

2) Charge utile: La charge utile accordée ne doit en aucun cas  
 dépasser a/ 3,0 tonnes pour pont normal, b/ 4,5 tonnes pour pont  
 basculant, fignon et carrosserie spéciales.

La commission d'expatriés-types

ZURICH, le 22.8.1956